

Le groupe Editis s'engage avec un 1er Accord Agréé Handicap en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Le groupe Editis a conclu avec les partenaires sociaux un accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Agréé par la DRIEETS (*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*) en avril 2023, il est signé pour trois ans, de 2023 à 2025. C'est une nouvelle étape pour le Groupe après la signature du Manifeste de l'Inclusion, en octobre dernier.

Cet accord garantit la mise en œuvre d'une politique pérenne d'inclusion et d'accompagnement des personnes concernées, en matière d'embauche et de maintien dans l'emploi, grâce à des moyens et à un budget dédiés. Le Groupe ambitionne d'atteindre un taux d'emploi de 4,5% en fin d'accord, soit en 2025 (versus taux d'emploi de 3,73% au 31 décembre 2022).

Ses principaux axes sont :

- Un plan de recrutement et d'intégration afin d'améliorer le taux d'emploi des personnes en situation de handicap.
- Des actions de maintien dans l'emploi avec notamment des mesures d'accompagnement spécifique dites de compensation.
- Le déploiement de la sensibilisation et de la formation.
- Le développement des achats auprès du secteur protégé et adapté.

Cet accord est disponible via le lien suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/liste/acco> (Société : 45294245100041 EDITIS HOLDING)

Contact Presse

Pascale Launay - pascale.launay@editis.com – 06 23 22 71 33

À propos d'Editis

Appartenant au groupe Vivendi depuis février 2019, Editis est un leader français de l'édition qui fédère 53 maisons prestigieuses. Avec un large portefeuille d'auteurs de renommée internationale, 5 000 nouveautés publiées chaque année et un fonds de plus de 37 000 titres, Editis est présent dans les domaines de la littérature générale, de la littérature au format de poche, de la jeunesse, du pratique, de l'illustré, de l'éducation et de la référence.

